

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La Gaspésie et l'est de Montréal unissent leur voix pour réclamer l'adoption du projet de loi 3 visant à assurer la représentativité effective des électeurs

Québec le 3 juin 2026 — Les dirigeants des chambres de commerce de la Baie-des-Chaleurs et de l'est de Montréal sont à l'Assemblée nationale du Québec aujourd'hui afin de rencontrer les représentants des différents partis politiques afin de demander l'adoption rapide du projet de loi 3.

Cette démarche vise à sensibiliser davantage les élus à l'urgence d'agir et à l'importance de préserver une représentation politique adéquate pour les régions de la Gaspésie et de l'est de Montréal. Les représentants économiques des deux régions souhaitent rappeler que toute perte de circonscription aurait des conséquences importantes sur la vitalité démocratique, le développement économique et la capacité des citoyens à être pleinement représentés.

« Nos régions doivent conserver une voix forte à l'Assemblée nationale afin que nos enjeux soient pleinement entendus. La représentation politique est essentielle pour défendre les réalités économiques, sociales et territoriales propres à la Gaspésie et à l'est de Montréal. Nous demandons donc l'adoption rapide du PL.3 afin d'assurer une représentation juste, équilibrée et adaptée aux besoins de nos communautés. », a déclaré Valentine Palma, directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de la Baie-des-Chaleurs.

« La démocratie représentative ne se résume pas à un calcul simpliste du nombre d'électeurs. Elle doit aussi tenir compte de la réalité présente et future des territoires et garantir une voix forte aux communautés qu'elle représente. Retirer une circonscription à l'est de Montréal ou en Gaspésie affaiblirait des régions qui ont historiquement dû se battre pour se faire entendre. Appuyé par les quatre partis officiellement reconnus à l'Assemblée nationale, le projet de loi 3 doit être adopté d'ici la fin de la session parlementaire afin d'assurer une représentation équitable des citoyens, de renforcer la confiance envers nos institutions démocratiques et de permettre une réflexion durable sur l'avenir de notre carte électorale. », a déclaré Jean-Denis Charest, président-directeur général de la CCEM.

Au cours de cette journée de rencontres, Mme Palma et M. Charest échangeront avec plusieurs élus et porte-parole des partis politiques afin de faire valoir les préoccupations de leurs communautés et du milieu économique.

Les chambres de commerce de la Baie-des-Chaleurs et de l'est de Montréal réitèrent leur volonté de collaborer avec l'ensemble des décideurs afin de trouver des solutions durables qui respectent les réalités régionales et assurent une représentation équitable de tous les Québécois.

À propos des chambres de commerce

La CCIBDC est un réseau dynamique de plus de 400 gens d'affaires des MRC Avignon et de Bonaventure en Gaspésie. Par sa mission, la CCIBDC contribue à stimuler le développement économique régional et la vitalité des entreprises, à favoriser la concertation entre les acteurs du milieu, tout en défendant les intérêts de ses membres par son pouvoir de représentation et d'action.

CCEM a pour mission de catalyser, représenter et accompagner son réseau afin de propulser l'est de Montréal et ses 1 250 membres et des 32 000 entreprises situées à l'est du boulevard St-Laurent vers une prospérité durable. Couvrant un territoire composé de 900 000 habitants et de 420 000 emplois, la Chambre représente un milieu économique diversifié disposant d'opportunités de croissance importantes.

— 30 —

Renseignements :

Rami Ben Rejeb
Conseiller aux communications et relations médias
Chambre de commerce de l'est de Montréal
rbenrejb@ccemontreal.ca – 514-354-5378, poste 221